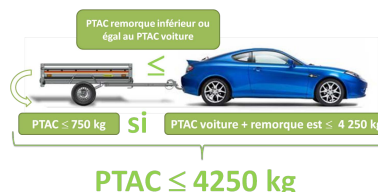


PERMIS BE



Définition :

Le permis BE est nécessaire pour la conduite d'un véhicule nécessitant un permis B auquel est attelé une remorque ou semi-remorque quand :

- le poids total autorisé en charge (PTAC) de la remorque est supérieur à 750 kg et inférieur à 3500 kg
- **et** que la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 4250 kg.
-

En cas de renouvellement du titre, les droits acquis des détenteurs d'un permis de la catégorie EB obtenu avant le 19 janvier 2013 sont maintenus par l'apposition de la mention additionnelle 79.06 (permettant de tracter une remorque d'un PTAC supérieur à 3500 kg)

Conditions requises :

- avoir minimum 18 ans
- Etre titulaire du permis B
- Pour obtenir la catégorie BE du permis de conduire, vous devez avoir passé un contrôle médicale devant un médecin agréé par le préfet.

Dossier d'inscription à l'examen :

La demande doit être faite, par le biais de l'auto-école, à la préfecture du département de votre lieu de résidence ou du département où est suivie la formation.

Dans tous les cas, le dossier doit comprendre :

- le formulaire d'inscription [cerfa n°14866*01](#) intégralement rempli,
- une pièce prouvant votre identité
- 2 photos d'identité récentes et [conformes aux normes](#),
- la photocopie de votre permis de conduire de la catégorie B,
- l'avis médical,
- si vous êtes français et âgé de moins de 25 ans, la copie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC ou JAPD) ou de l'attestation provisoire "en instance de convocation" ou de l'attestation d'exemption,
- si vous êtes étranger, une preuve de votre présence en France depuis au moins 6 mois (par exemple : feuilles de paie, quittances de loyer).

- Épreuve théorique (code) :

Si vous êtes titulaire d'une catégorie de permis obtenue depuis moins de 5 ans, vous en êtes dispensé.

Dans le cas contraire, vous devez d'abord passer avec succès l'épreuve théorique générale, le code, c'est-à-dire trouver la bonne réponse à au moins 35 questions sur 40.



09.86.22.53.03
HÉRICOURT

09.82.37.93.00
MONTBELIARD

gaelle.autoconduite.com

Gaëlle AUTO-CONDUITE

"Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la Réussite"



- Épreuve pratique :

Après réussite, vous passez l'examen pratique qui comprend successivement une épreuve hors circulation (HC) d'admissibilité et une épreuve en circulation (CIR).

La durée totale est de 60 minutes.

L'épreuve en circulation seule (en cas d'échec à l'épreuve CIR, le bénéfice de l'épreuve HC est conservé) est de 30 minutes.

- Programme :

Le programme se divise en 4 grandes compétences avec des sous compétences associées :

1 - MAITRISER LE MANIEMENT DE L'ENSEMBLE ET EFFECTUER LES VERIFICATIONS COURANTES DE SECURITE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

Connaître et vérifier les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord.

S'installer au poste de conduite et connaître les documents spécifiques au conducteur du véhicule, au véhicule tracteur et à la remorque.

Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.

Diriger l'ensemble en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe et savoir réaliser un arrêt de précision.

Regarder autour de soi et avertir.

Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures).

Savoir réaliser un attelage et un dételage.

3 - CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

Evaluer et maintenir les distances de sécurité.

Croiser, dépasser, être dépassé.

Négocier les virages de façon sécurisante.

Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.

Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.

S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.

Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.

Conduire en déclivité.

Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

2- APPREHENDER LA ROUTE EN FONCTION DU GABARIT DE L'ENSEMBLE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES.

Rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte.

Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux ensembles).

Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation.

Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.

Tourner à droite et à gauche.

Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.

Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

4 - PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ECONOMIQUE

Suivre un itinéraire de manière autonome.

Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des ensembles et les recommandations à appliquer.

Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie.

Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.

Connaître les aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).

Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.

Pratiquer l'éco-conduite.

09.86.22.53.03
HÉRICOURT

09.82.37.93.00
MONTBELIARD

gaelle.autoconduite.com

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google play

Gaëlle AUTO-CONDUITE

"Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la Réussite"

PERMIS B 96

Permet de conduire des véhicules de la catégorie B attelés d'une remorque lorsque la somme des PTAC (véhicule tracteur + remorque) est comprise entre 3 500 et 4 250 kilos Formation de 7 heures

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Alternance de théorie et de pratique

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Salles de cours équipées de moyens multimédia. Aires d'évolution spécialement aménagées. Véhicules adaptés à l'enseignement. Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

Obtenir le permis de conduire catégorie B96

Connaître les principales règles de compatibilité, d'attelage et de circulation propres à ce type d'ensemble de véhicules.

Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.

Connaître la signalisation spécifique.

Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique de l'ensemble de véhicules et de son entretien.

Maîtriser l'ensemble de véhicules dans les manœuvres de MAV / MAR et dans toutes les situations de circulation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

SÉQUENCE HORS CIRCULATION : 4 HEURES

- Le code de la route spécifique à l'ensemble de véhicules
- La signalisation et les règles de circulation spécifiques à la conduite de l'ensemble de véhicules
- Les vérifications indispensables de sécurité d'avant départ
- L'attelage et le dételage en sécurité
- Les manœuvres avec l'ensemble de véhicules

SÉQUENCE EN CIRCULATION : 3 HEURES

- La conduite de l'ensemble de véhicules en circulation et la communication avec les autres usagers
- Les changements de direction et le positionnement sur la chaussée en fonction du gabarit de l'ensemble de véhicules
- L'anticipation des distances de freinage et d'arrêt
- Les trajectoires en virages et voies étroites
- Le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement

RÉSULTATS ATTENDUS

Attestation de formation

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

PRÉ-REQUIS :

Etre titulaire du permis B en cours de validité.